



**OUVERTURE GENERALE**

Dimanche 12 septembre 2021

**FERMETURE GENERALE**

Dimanche 16 janvier 2022

© Guillaume Couriol



Fédération Départementale

des Chasseurs de la Haute-Savoie

# GUIDE PRATIQUE

SAISON DE CHASSE 2021 / 2022

*Extraits de l'arrêté préfectoral d'ouverture et de clôture  
(sans dérogation aux lois et arrêtés officiels qui feront foi)*

**Fédération départementale des chasseurs de la Haute-Savoie**

142 Impasse des Glaises - 74 350 Villy-le-Pelloux / 04 50 46 89 21 / Email : fdc74@chasseurs74.fr

**www.chasseurs74.fr**



INSTINCTIVEMENT  
NATURE

**OUVERTURE**

**NOUVELLE BOUTIQUE  
INSTINCTIVEMENT NATURE**

Vêtements et accessoires pour les chasseurs,  
équipement et matériel de sécurité pour les  
sociétés de chasse, matériel divers...

[www.instinctivement-nature.fr](http://www.instinctivement-nature.fr)



de nombreux produits à découvrir directement  
en boutique au **siège de votre fédération.**



**Groupama**  
RHÔNE-ALPES AUVERGNE



# OISEAUX CHASSABLES

ESPÈCES	DATES OUVERTURE FERMETURE	CONDITIONS SPÉCIFIQUES
<i>Perdrix, Faisan</i>	12 Septembre 2021 16 janvier 2022	
<i>Lagopède</i>	19 Septembre 2021 11 Novembre 2021	<i>PMA Obligatoire. Tir à balle interdit.</i>
<i>Gélinotte</i>	19 Septembre 2021 11 Novembre 2021	<i>Tir à balle interdit</i>
<i>Bartavelle</i>	19 Septembre 2021 11 Novembre 2021	<i>PMA Obligatoire Tir à balle interdit</i>
<i>Petit tétras mâle</i>	19 Septembre 2021 11 Novembre 2021	<i>Coq maillé seulement (plan de chasse) Tir à balle interdit</i>

## OISEAUX DE PASSAGE

<i>Caille des blés</i>	28 Août 2021 20 Février 2022	
<i>Tourterelle des bois</i>	28 Août 2021 20 Février 2022	<i>Avant ouverture générale, chasse à poste fixe matérialisé, uniquement à plus de trois cents mètres de tout bâtiment.</i>
<i>Tourterelle turque</i>	12 Septembre 2021 20 Février 2022	
<i>Bécasse des bois</i>		<i>PMA Obligatoire.</i>

<i>Alouette des champs</i>	12 Septembre 2021 31 Janvier 2022	
<i>Grive draine</i> <i>Grive litorne</i> <i>Grive mauvis</i> <i>Grive musicienne</i> <i>Merle noir</i>	12 Septembre 2021 10 Février 2022	

### OISEAUX DE PASSAGE

<i>Canard chipeau</i> <i>Foulque Macroule</i> <i>Poule d'eau</i> <i>Râle d'eau</i> <i>Fuligule milouin</i> <i>Fuligule morillon</i>	15 septembre 2021 à 7 heures 31 janvier 2022	<i>Hors ouverture générale, chasse autorisée seulement dans les marais non asséchés, les fleuves, rivières, canaux, réservoirs, lacs, étangs, et nappes d'eau.</i>
<i>Oie cendrée</i> <i>Oie des moissons</i> <i>Oie rieuse</i>	12 sept. 2021 31 Janvier 2022	
<i>Canard colvert</i> <i>Canard pilet</i> <i>Canard siffleur</i> <i>Canard souchet</i> <i>Sarcelle d'été</i> <i>Garrot à oeil d'or</i> <i>Bécassine des marais</i> <i>Bécassine sourde</i>	12 sept. 2021 31 Janvier 2022	
<i>Vanneau huppé</i>	12 Septembre 2021 31 Janvier 2022	
<i>Fuligule milouinan</i> <i>Harelde de miquelon</i>	12 septembre 2021 10 février 2022	

### **ATTENTION : OISEAUX DE PASSAGE ET GIBIER D'EAU.**

**Dates nationales !**

**Vous reporter impérativement au règlement intérieur de votre ACCA.**



# MAMMIFÈRES CHASSABLES

ESPÈCES	DATES OUVERTURE FERMETURE	CONDITIONS SPÉCIFIQUES
Sanglier	12 Septembre 2021 31 Mars 2022 <i>Avant l'ouverture générale et après le 28/02, la chasse est autorisée après cellule de crise qui fixe les modalités d'interventions.</i>	<i>Dispositions précisées dans les règlements intérieurs et de chasse de chaque détenteur du droit de chasse, conformes aux décisions prises par les pays cynégétiques, et validées par la FDC et l'administration.</i>
Cerf	12 Septembre 2021 28 février 2022	
Lapin	12 Septembre 2021 16 Janvier 2022	
Chamois <i>Plan de prélèvement simple</i>	12 Septembre 2021 11 Novembre 2021	<i>La chasse est autorisée les Ma., Jeu., Sam., Dim. et Jours Fériés.</i>
<i>Plan de prélèvement élaboré qualitatif</i>	- 12 Septembre 2021 16 Janvier 2022	<i>La chasse est autorisée les Ma., Jeu., Sam., Dim. et Jours Fériés. Seule la chasse à l'approche et à l'affût sont autorisées. Les chiens sont interdits.</i>
Marmotte	12 Septembre 2021 11 Novembre 2021	<i>Tir à balle ou à l'arc seuls autorisés. Déterrage interdit.</i>
Lièvre	12 Septembre 2021 16 Janvier 2022	<i>Voir dates spécifiques pour certains pays cynégétiques.</i>
Mouflon	12 Septembre 2021 16 Janvier 2022	<i>Chasse en battue ou à l'aide de chiens interdite.</i>
Lièvre variable	19 Septembre 2021 11 Novembre 2021	<i>Tir à balle interdit</i>
Chevreuil	12 Septembre 2021 16 Janvier 2022	

# RÉPARTITION DES COMMUNES PAR PAYS CYNÉGÉTIQUES

## N°1 : MONT-BLANC

CHAMONIX-MONT-BLANC, COMBLOUX, CONTAMINES-MONTJOIE, CORDON, LES HOUCHES, MAGLAND, PASSY, PRAZ-SUR-ARLY, ST-GERVAIS-LES-BAINS, SERVOZ, VALLORCINE, SALLANCHES, DOMANCY, MÈGEVE, DEMI-QUARTIER.

## N°2 : ARVE-GIFFRE

ARACHES-LA-FRASSE, CLUSES, LA RIVIÈRE-ENVERSE, ST-SIGISMOND, SIXT-FER-À-CHEVAL, VERCHAIX, MORILLON, SAMOËNS.

## N°3 : VALLÉES DES DRANSES

BONNEVAUX, CHEVENOZ, ESSERT-ROMAND, LA BAUME, LA CÔTE-D'ARBROZ, LA FORCLAZ, LA VERNAZ, LE BIOT, LES GETS, MONTRIOND, MORZINE, ST-JEAN-D'AULPS, SEYTRoux, VACHERESSE, ABONDANCE, CHATEL, LA CHAPELLE D'ABONDANCE.

## N°4 : GAVOT

BERNEX, CHAMPANGES, EVIAN-LES-BAINS, FETERNES, LARRINGES, LUGRIN, MARIN, MAXILLY-SUR-LÉMAN, MEILLERIE, NEUVECELLE, NOVEL, PUBLIER, ST-PAUL-EN-CHABLAIS, THOLLON-LES-MÉMISES, VINZIER, ST-GINGOLPH.

## N°5 : BAS-CHABLAIS

ALLINGES, ANTHY-SUR-LÉMAN, BALLAISON, CHENS-SUR-LÉMAN, DOUVAINE, EXCENEVEX, LOISIN, LULLY, MARGENCEL, MASSONGY, MESSERY, NERNIER, PERRIGNIER, SCIEZ, THONON-LES-BAINS, VEIGY-FONCENEX, YVOIRE.

## N°6 : ROC D'ENFER

BOGÈVE, HABÈRE-LULLIN, HABÈRE-POCHE, BELLEVAUX, MIEUSSY, ONNION, MEGEVETTE, TANINGES, VILLARD-SUR-BOEGE.

## N°7 : VOIRONS

ANNEMASSE, ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME, BOEGE, BONNE, BON-EN-CHABLAIS, BRENTHONNE, BURDIGNIN, CERVENS, CRANVES-SALES, FESSY, FILLINGES, JUVIGNY, LUCINGES, MACHILLY, NANGY, ST-ANDRE-DE-BOEGE, ST-CERGUES, SAXEL, VETRAZ-MONTHOUX, VILLE-LA-GRAND.

## N°8 : MÔLE

BONNEVILLE (MOLE), AYSE, CHÂTILLON-SUR-CLUSES, CONTAMINE-SUR-AVE, LA TOUR, MARCELLAZ, MARGNIGNER, PEILLONNEX, ST-JEOIRE, THYEZ, VILLE-EN-SALLAZ, VIUZ-EN-SALLAZ, FAUCIGNY, ST-JEAN DE THOLOME.

## N°9 : BARGY

LE REPOSOIR, MARNAZ, MONT-SAXONNEX, NANCY-SUR-CLUSES, SCIONZIER, VOUGY.

## N°10 : ARAVIS

BLUFFY, LA CLUSAZ, LE BOUCHET, LE GRAND-BORNAND, LES CLEFS, LES VILLARDS-SUR-THÔNES, MANIGOD, MONTMIN, ST-FERREOL, ST-JEAN-DE-SIXT, SERRAVAL, TALLOIRES, THÔNES.

# RÉPARTITION DES COMMUNES PAR PAYS CYNÉGÉTIQUES

## N°11 : BAUGES

CHEVALINE, DOUSSARD, FAVERGES, GIEZ, LATHUILE, MARLENS, SEYTHENEX, CONS-STE-COLOMBE.

## N°12 : SEMNOZ

ALBY-SUR-CHÉРАН, ALLÈVES, ANNECY, CRAN-GEVRIER, CUSY, DUINGT, ENTREVERNES, GRUFFY, HERY-SUR-ALBY, LA-CHAPELLE-ST-AURICE, LESCHAUX, MARIGNY-ST-MARCEL, MURES, QUINTAL, ST-EUSTACHE, ST-JORIOZ, SEVRIER, SEYNOD, VIUZ-LA-CHIESAZ.

## N°13 : ALBANAIS

BLOYE, BOUSSY, CHAINAZ-LES-FRASSES, CHAPEIRY, CHAVANOD, ETERCY, HAUTEVILLE SUR FIER, LORNAY, MARCELLAZ-ALBANAIS, MASSINGY, MONTAGNY-LES-LANCHES, MOYE, RUMILLY, ST-FÉLIX, ST-SYLVESTRE, SALES, VAL-DE-FIER (ALBANAIS), VALLIERES.

## N°14 : SEMINE

BASSY, CHALLONGES, CHENE-EN-SEMINE, CLERMONT, CREMPIGNY-BONNEGUETTE, DESINGY, DROISY, FRANCLENS, MENTHONNEX-SOUS-CLERMONT, ST-EUSÈBE, ST-GERMAIN-SUR-RHÔNE, SEYSSEL, THUSY, USINENS, VAL-DE-FIER (SEMINE), VANZY, VERSONNEX.

## N°15 : VUACHE

ANDILLY, CHAUMONT, CERNEX, CHAVANNAZ, CHENEX, CHESSENAZ, CHEVRIER, CLARAFOND, CONTAMINE-SARZIN, COPPONEX, JONZIER-EPAGNY, DINGY EN VUACHE, ELOISE, FEIGÈRES, FRANGY, MARLIOZ, MINZIER, MUSIEGES, PRESILLY (VUACHE), ST-JULIEN-EN-GENÈVOIS, SAVIGNY, VALLEIRY, VIRY, VULBENS, VERS.

## N°16 : SALEVE

ARBUSIGNY, ARCHAMPS, BEAUMONT, BOSSEY, COLLONGES-SOUS-SALÈVE, CORNIER, CRUSEILLES, ETEAUX, ETRÉMBIÈRES, EVIRES, GAILLARD, GROISY, LA MURAZ, LA CHAPELLE-RAMBAUD, LE SAPPEY, MENTHONNEX-EN-BORNES, MONNETIER-MORNEX, NEYDENS, PERS-JUSSY, PRESILLY (SALÈVE), REIGNIER, ST-BLAISE, SCIENTRIER, VILLY-LE-BOUVERET, VOVRAY-EN-BORNES.

## N° 17 : GLIÈRES

AMANCY, ARENTHON, AVIERNOZ, BONNEVILLE (GLIÈRES), BRIZON, DINGY-ST-CLAIR, ENTREMONT, LA-BALME-DE-THUY, LA-ROCHE-SUR-FORON, LE PETIT-BORNAND, LES OLLIÈRES, NAVES-PARMELAN, ST-LAURENT, ST-PIERRE-EN-FAUCIGNY, ST-SIXT, THORENS-GLIÈRES, VILLAZ.

## N° 18 : MANDALLAZ

ALLONZIER-LA-CAILLE, ARGONAY, CERCIER, CHARVONNEX, CHILLY, CHOISY, CUVAT, EPAGNY, LA-BALME-DE-SILLINGY, LOVAGNY, MESIGNY, METZ-TESSY, MEYTHET, NONGLARD, POISY, PRINGY, ST-MARTIN-BELLE-VUE, SALLENOVES, SILLINGY, VAULX, VILLY-LE-PELLOUX.

## N° 19 : VEYRIER

ALEX, ANNECY-LE-VIEUX, MENTHON-ST-BERNARD, VEYRIER-DU-LAC.

## N° 20 : HERMONES

ARMOY, DRAILLANT, LULLIN, LE LYAUD, ORCIER, REYVROZ, VAILLY.

# PAYS CYNEGETIQUE DU MONT-BLANC

Lieutenants de louveterie : Jacques TONI - 06 71 03 50 06 Pascal CORNALI - 06 36 07 83 86  
Frank BAZ - 06 80 99 07 42

ESPÈCES	JOURS	À SAVOIR
SANGLIER : Du 15 août au 11 sept. sur décision de la cellule de crise  et du 12 sept. au 16 janv.	Lundi, Mardi, Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés. Choix de 4 jours de chasse maximum par semaine et jours fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens. Ouverture anticipée et fermeture retardée au 31 mars uniquement sur validation par cellule de crise.
CERF : Du 1 <sup>er</sup> sept. au 28 fév.	Mardi, Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens. Ouverture anticipée et fermeture retardée au 28 février.
CHEVREUIL : Du 12 sept. au 12 déc.	Mardi, Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens. Fermeture anticipée au 12 dec.
LIÈVRE COMMUN : Du 12 sept. au 11 nov.		

# PAYS CYNÉGÉTIQUE ARVE-GIFFRE

Lieutenant de louveterie : Eric RICCO - 06 74 28 90 08

ESPÈCES	JOURS	À SAVOIR
SANGLIER : Du 15 août au 11 sept. sur décision de la cellule de crise  et du 12 sept. au 16 janv.	Lundi, Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens. À partir du 28 nov. chasse interdite en temps de neige, sauf avis contraire de la cellule de crise.
CERF : Du 12 sept. au 16 janv.	Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens. À partir du 28 nov. au soir, chiens interdits en temps de neige.
CHEVREUIL : Du 12 sept. au 28 nov.	Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens. Fermeture anticipée au 28 nov.
MOUFLON : Du 12 sept. au 16 janv.	Lundi, Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige autorisée.
LIÈVRE COMMUN : Du 12 sept. au 11 nov.		



# PAYS CYNÉGÉTIQUE Vallée des Dranses

Lieutenants de l'ouvèterie : Anthony RICHARD - 06 60 54 70 73

Jérôme RAYMOND - 06 74 13 00 28

ESPÈCES	JOURS	À SAVOIR
<b>SANGLIER :</b> Du 15 août au 11 sept. sur décision de la cellule de crise et du 12 sept. au 26 déc.	Mardi, Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés. Chasse autorisée le mardi pour la chasse à l'arc et la chasse à l'approche uniquement.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens. Fermeture anticipée le 26 déc. au soir.
<b>CERF :</b> Du 12 sept. au 16 janv.	Mardi, Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés. Chasse autorisée le mardi pour la chasse à l'arc et la chasse à l'approche uniquement.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens. A partir du 26 dec. au soir, chiens interdits en temps de neige.
<b>CHEVREUIL :</b> Du 12 sept. au 26 dec.	Mardi, Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés. Chasse autorisée le mardi pour la chasse à l'arc et la chasse à l'approche.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens. Fermeture anticipée au 26 déc.
<b>MOUFLON :</b> Du 12 sept. au 16 janv.	Mardi, Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige autorisée.
<b>LIÈVRE COMMUN :</b> Du 12 sept. au 11 nov.		

## PAYS CYNÉGÉTIQUE DU GAVOT

Lieutenant de l'ouvèterie : (Président - 06 60 42 99 08)

ESPÈCES	JOURS	À SAVOIR
<b>SANGLIER :</b> Du 15 août au 11 sept. sur décision de la cellule de crise et du 12 sept. au 16 janv.	Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige autorisée, avec chiens tenus en laisse. Ouverture anticipée et fermeture retardée au 31 mars uniquement sur validation par cellule de crise.
<b>CERF :</b> Du 12 sept. au 16 janv. (fermeture mâles et femelles adultes du 19 sept. au 09 oct.)	Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige autorisée, avec chiens tenus en laisse.
<b>CHEVREUIL :</b> Du 12 sept. au 16 janv.	Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige interdite.
<b>LIÈVRE COMMUN :</b> Du 12 sept. au 11 nov.		

# PAYS CYNEGETIQUE DU BAS-CHABLAIS

Lieutenant de louvererie : Joël DEMIERRE - 06 45 91 42 34

ESPÈCES	JOURS	À SAVOIR
<b>SANGLIER :</b> Du 15 août au 11 sept. sur décision de la cellule de crise  et du 12 sept. au 28 févr.	Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens. Fermeture retardée entre le 28 fév. et le 31 mars sur décision de la cellule de crise.
<b>CERF :</b> Du 12 sept. au 16 janv.	Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
<b>CHEVREUIL :</b> Du 12 sept. au 16 janv.	Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
<b>LIÈVRE COMMUN :</b> Du 03 oct. au 28 nov.		

# PAYS CYNÉGÉTIQUE DU ROC D'ENFER

Lieutenant de louvererie : Damien ROCH - 06 11 48 16 61

ESPÈCES	JOURS	À SAVOIR
<b>SANGLIER :</b> Du 15 août au 11 sept. sur décision de la cellule de crise  et du 12 sept. au 16 janv.	Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige interdite. Ouverture anticipée et fermeture retardée au 31 mars, uniquement après avis cellule de crise.
<b>CERF :</b> Du 12 sept. au 16 janv. (fermeture mâles et femelles adultes du 19 sept. au 09 oct.)	Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
<b>CHEVREUIL :</b> Du 12 sept. au 28 nov.	Mardi, Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige interdite. Fermeture anticipée au 28 nov.
<b>MOUFLON :</b>	<b>Chasse fermée.</b>	
<b>LIÈVRE COMMUN :</b> Du 19 sept. au 11 nov.		

# PAYS CYNEGETIQUE DES VOIRONS

Lieutenant de louveterie : Daniel JALLUD - 06 81 96 03 96

ESPÈCES	JOURS	À SAVOIR
<b>SANGLIER :</b> Du 15 août au 11 sept. sur décision de la cellule de crise  et du 12 sept. au 16 janv.	Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige interdite.
<b>CERF :</b> Du 12 sept. au 16 janv.	Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
<b>CHEVREUIL :</b> Du 12 sept. au 16 janv.	Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
<b>LIÈVRE COMMUN :</b> Du 03 oct. au 28 nov.		

# PAYS CYNÉGÉTIQUE DU MÔLE

Lieutenant de louveterie : René-Charles MARTIN - 06 20 71 00 05

ESPÈCES	JOURS	À SAVOIR
<b>SANGLIER :</b> Du 15 août au 11 sept. sur décision de la cellule de crise  et du 12 sept. au 16 janv.	Lundi, Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Ouverture anticipée, fermeture retardée au 31 mars et chasse en temps de neige uniquement après avis de la cellule de crise.
<b>CERF :</b> Du 12 sept. au 16 janv. Ouverture des cerfs mâles adultes (coiffés) le 10 oct. 2021.	Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
<b>CHEVREUIL :</b> Du 12 sept. au 14 nov.	Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige interdite. Fermeture anticipée au 14 nov.
<b>LIÈVRE COMMUN :</b> Du 26 sept au 14 nov.		

# PAYS CYNÉGÉTIQUE DU BARGY

Lieutenant de louveterie : **Nicolas DÉRONZIER** - 06 73 08 06 26

ESPÈCES	JOURS	À SAVOIR
<b>SANGLIER :</b> Du 15 août au 11 sept. sur décision de la cellule de crise  et du 12 sept. au 19 décembre.	Mardi, Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens. Fermeture anticipée au 19 déc.
<b>CERF:</b> Du 12 sept. au 16 janv. Fermeture mâles et femelles adultes du 19 sept. au 09 oct.	Mardi, Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
<b>CHEVREUIL :</b> Du 12 sept. au 19 déc.	Mardi, Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens. Fermeture anticipée au 19 déc.
<b>LIÈVRE COMMUN :</b> Du 12 sept. au 11 nov.		

# PAYS CYNÉGÉTIQUE DES ARAVIS

Lieutenant de louveterie : **André STEFANIDES** - 06 72 15 01 39

ESPÈCES	JOURS	À SAVOIR
<b>SANGLIER :</b> Du 15 août au 11 sept. sur décision de la cellule de crise  et du 12 sept. au 16 janv.	Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens tenus en laisse. Ouverture anticipée et fermeture retardée au 31 mars uniquement sur validation par cellule de crise.
<b>CERF :</b> Du 12 sept. au 16 janv.	Mardi, Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens tenus en laisse.
<b>CHEVREUIL :</b> Du 12 sept. au 16 janv.	Mardi, Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens tenus en laisse.
<b>MOUFLON :</b> Du 12 sept. au 16 janv.	Lundi, Mardi, Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse autorisée en temps de neige.
<b>LIÈVRE COMMUN :</b> Du 19 sept. au 14 nov.		

# PAYS CYNÉGÉTIQUE DES BAUGES

Lieutenant de l'ouvèterie : Eric GERDIL - 06 85 02 76 78

ESPÈCES	JOURS	À SAVOIR
SANGLIER : Du 15 août au 11 sept. sur décision de la cellule de crise et du 12 sept. au 16 janv.	Lundi, Mardi, Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés. Ouverture le lundi uniquement pour la Chasse Privée «les amis des platières».	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens. Ouverture anticipée et fermeture retardées au 31 mars uniquement sur validation par cellule de crise.
CERF : Du 01 sept. au 28 fév.	Lundi, Mardi, Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés. Ouverture le lundi uniquement pour la Chasse Privée «les amis des platières».	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens. Ouverture anticipée et fermeture retardée au 28 fév.
CHEVREUIL : Du 12 sept. au 16 janv.	Lundi, Mardi, Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés. Ouverture le lundi uniquement pour la Chasse Privée «les amis des platières».	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
MOUFLON : Du 12 sept. au 16 janv.	Lundi, Mardi, Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés. Ouverture le lundi uniquement pour la Chasse Privée «les amis des platières».	Chasse autorisée en temps de neige.
LIÈVRE COMMUN : Du 03 oct. au 21 nov.		

# PAYS CYNÉGÉTIQUE DU SEMNOZ

Lieutenant de l'ouvèterie : Pascal CORBOZ - 06 87 76 62 26

ESPÈCES	JOURS	À SAVOIR
SANGLIER : Du 15 août au 11 sept. sur décision de la cellule de crise et du 12 sept. au 16 janv.	Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens. Ouverture anticipée et fermeture retardée au 31 mars uniquement après avis de la cellule de crise.
CERF : Du 1 <sup>er</sup> sept. au 28 fév.	Mardi, Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens. Ouverture anticipée et fermeture retardée au 28 février.
CHEVREUIL : Du 12 sept. au 16 janv.	Mardi, Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
LIÈVRE COMMUN : Du 12 sept. au 11 nov.		

# PAYS CYNÉGÉTIQUE DE L'ALBANAIS

Lieutenant de louveterie : **Mickaël VIBERT - 06 10 63 47 16**

ESPÈCES	JOURS	À SAVOIR
<b>SANGLIER :</b> Du 15 août au 11 sept. sur décision de la cellule de crise  et du 12 sept. au 16 janv.	Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Ouverture anticipée, fermeture retardée au 31 mars et chasse en temps de neige uniquement après avis de la cellule de crise.
<b>CERF :</b> du 1 <sup>er</sup> sept. au 28 fév.	Mardi, Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens. Ouverture anticipée et fermeture retardée au 28 fev.
<b>CHEVREUIL :</b> Du 12 sept. au 16 janv.	Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige interdite.
<b>LIEVRE COMMUN :</b> Du 12 sept. au 11 nov.		

# PAYS CYNÉGÉTIQUE DE LA SEMINE

Lieutenant de louveterie : **Alain CAMP - 06 87 50 82 65**

ESPÈCES	JOURS	À SAVOIR
<b>SANGLIER :</b> Du 15 août au 11 sept. sur décision de la cellule de crise  et du 12 sept. au 16 janv.	Lundi, Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés. Choix de 3 jours de chasse par semaine maximum + jours fériés.	Ouverture anticipée, fermeture retardée au 31 mars et chasse en temps de neige avec chiens uniquement après avis de la cellule de crise.
<b>CERF :</b> du 12 sept au 16 janv.	Lundi, Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés. Choix de 3 jours de chasse par semaine maximum + jours fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
<b>CHEVREUIL :</b> Du 12 sept. au 16 janv.	Lundi, Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés. Choix de 3 jours de chasse par semaine maximum + jours fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
<b>LIÈVRE COMMUN :</b> Du 03 oct. au 28 nov.		

# PAYS CYNÉGÉTIQUE DU VUACHE

Lieutenant de l'ouvèterie : Pacal FOL 06 70 48 07 83

ESPÈCES	JOURS	À SAVOIR
<b>SANGLIER :</b> Du 15 août au 11 sept. sur décision de la cellule de crise et du 12 sept. au 16 janv.	Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
<b>CERF :</b> Du 01 Sept. au 28 fev. Ouverture des mâles adultes (coiffés) le 10 oct.	Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens. Ouverture anticipée et fermeture retardée au 28 fev.
<b>CHEVREUIL :</b> Du 12 sept. au 16 janv.	Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige interdite.
<b>LIÈVRE COMMUN :</b> Du 26 sept au 21 nov.		

# PAYS CYNÉGÉTIQUE DU SALÈVE

Lieutenant de l'ouvèterie : Benoit LAVOREL - 06 24 02 62 95

ESPÈCES	JOURS	À SAVOIR
<b>SANGLIER :</b> Du 15 août au 11 sept. sur décision de la cellule de crise et du 12 sept. au 16 janv.	Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige interdite. Ouverture anticipée et ferme- ture retardée au 31 mars uni- quement après avis de la cellule de crise. Sauf avis contraire de la cellule de crise : À partir du 21 nov. tir des animaux >35 kg vidés inter- dit. Un quota de gros sangliers et une amende de 150€ en cas de dépassement de poids doivent figurer dans le RIC.
<b>CERF :</b> Du 12 Sept. au 16 Janv.	Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
<b>CHEVREUIL :</b> Du 12 Sept. au 16 Janv.	Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
<b>LIÈVRE COMMUN :</b> Du 26 sept. au 21 nov.		

# PAYS CYNÉGÉTIQUE DES GLIÈRES

Lieutenants de louveterie : **Didier TISSOT - 06 23 84 62 05**

**Emmanuel RODA - 06 87 10 90 69**

ESPÈCES	JOURS	À SAVOIR
<b>ANGLIER :</b> Du 15 août au 11 sept. sur décision de la cellule de crise  et du 12 sept. au 16 janv.	Lundi, Mardi, Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Ouverture anticipée, fermeture retardée au 31 mars et chasse en temps de neige uniquement après avis de la cellule de crise.
<b>CERF :</b> Du 1 <sup>er</sup> sept. au 28 fév.	Lundi, Mardi, Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.  Ouverture anticipée et fermeture retardée au 28 février.
<b>CHEVREUIL :</b> Du 12 sept. au 16 janv.	Lundi, Mardi, Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
<b>LIÈVRE COMMUN :</b> Du 12 sept. au 11 nov.		

# PAYS CYNÉGÉTIQUE DE LA MANDALLAZ

Lieutenant de louveterie : **Jean-Marc BOUCHET - 06 60 42 99 08**

ESPÈCES	JOURS	À SAVOIR
<b>SANGLIER :</b> Du 15 août au 11 sept. sur décision de la cellule de crise  et du 12 sept. au 16 janv.	Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Ouverture anticipée, fermeture retardées au 31 mars et chasse en temps de neige avec chiens uniquement après avis de la cellule de crise.
<b>CERF :</b> Du 01 sept. au 28 fév.	Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.  Ouverture anticipée et fermeture retardée au 28 fév.
<b>CHEVREUIL :</b> Du 12 sept. au 16 janv.	Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.	Chasse en temps de neige autorisée avec chiens.
<b>LIÈVRE COMMUN :</b> Du 26 sept. au 21 nov.		



# PAYS CYNÉGÉTIQUE DU VEYRIER

Lieutenant de louveterie : **Christian VITTOZ - 06 88 69 01 07**

ESPÈCES	JOURS	À SAVOIR
<b>ANGLIER :</b> <i>Du 15 août au 11 sept. sur décision de la cellule de crise</i>  <i>et du 12 sept. au 16 janv.</i>	<i>Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.</i>	<i>Chasse en temps de neige auto- risée uniquement après avis de la cellule de crise.</i>
<b>CERF :</b> <i>Du 01 sept. au 28 fev.</i>	<i>Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.</i>	<i>Chasse en temps de neige autorisée avec chiens tenus en laisse. Ouverture anticipée et fermeture retardée au 28 fev.</i>
<b>CHEVREUIL :</b> <i>Du 12 sept. au 16 janv.</i>	<i>Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.</i>	<i>Chasse en temps de neige autorisée avec chiens tenus en laisse.</i>
<b>LIÈVRE COMMUN :</b> <i>Du 19 sept. au 14 nov.</i>		

# PAYS CYNÉGÉTIQUE DES HERMONES

Lieutenant de louveterie : **Gilles CLAIRENS - 06 85 61 54 99**

ESPÈCES	JOURS	À SAVOIR
<b>SANGLIER :</b> <i>Du 15 août au 11 sept. sur décision de la cellule de crise</i>  <i>et du 12 sept. au 16 janv.</i>	<i>Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.</i>	<i>Chasse en temps de neige interdite. Ouverture anticipée et fermeture retardée au 31 mars, unique- ment sur validation par cellule de crise.</i>
<b>CERF :</b> <i>du 12 sept. au 16 janv.</i>	<i>Lundi, Mardi, Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés. Lundi et mardi, uniquement autorisés pour intervention dans la forêt domaniale du Brevon.</i>	<i>Chasse en temps de neige auto- risée avec chiens.</i>
<b>CHEVREUIL :</b> <i>Du 12 sept. au 28 nov.</i>	<i>Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés.</i>	<i>Chasse en temps de neige auto- risée avec chiens. Fermeture anticipée au 28 nov.</i>
<b>LIÈVRE COMMUN :</b> <i>Du 12 sept. au 11 nov.</i>		



# CONTACTS

## RECHERCHE DU GRAND GIBIER BLESSÉ LISTE DES CONDUCTEURS AGRÉÉS EN HAUTE-SAVOIE

VEYRAT-DUREBEX Nelly	06 74 19 34 58	ACCS 74 / UNUCR
CURT Richard	06 70 43 72 09	UNUCR
LARPIN Stéphane	06 13 62 10 01	UNUCR
STEFANIDES André	06 72 15 01 39	ACCS 74 / UNUCR
BIOLLAZ Daniel	06 74 83 90 06	UNUCR
PICCOT-CREZOLLET Cyrille	06 78 89 27 40	UNUCR
PEILLEX Jules	06 13 48 11 54	UNUCR
FRARIER Romuald	06 85 43 04 67	UNUCR
PUTHOD Jacques	06 80 96 62 74	UNUCR
MASSON Mickaël	06 30 85 93 18	UNUCR
FRANCAZ Jean Pierre	06 84 07 35 62	ACCS 74 / UNUCR
STRIGINI Nicolas	06 79 49 25 04	ACCS 74 / UNUCR
MARGUERETTAZ Fred	06 09 68 66 85	ACCS 74 / UNUCR
PUTHON Jean Paul	06 83 05 43 62	ACCS 74 / UNUCR
BONTRON Claude	06 16 28 04 74	ACCS 74 / UNUCR
ROCH Damien	06 11 48 16 61	ACCS 74 / UNUCR
GERDIL Eric	06 85 02 76 78	ACCS 74 / UNUCR
LAGAUZERE Alain	06 24 97 30 92	ACCS 74 / UNUCR

## OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ



### SERVICE DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-SAVOIE

90, Route du col de Leschaux  
B.P. 41 - 74320 Sevrier  
Tél. : 04 50 52 49 14

UNITÉ TERRITORIALE  
ANNECY - ST JULIEN  
06 25 07 07 04

UNITÉ TERRITORIALE  
BONNEVILLE - THONON  
06 71 16 66 63

## L'ACTUALITÉ DE LA FÉDÉRATION SUR



[www.chasseurs74.fr](http://www.chasseurs74.fr)  
et sur les réseaux sociaux



ENTRETIEN - DÉPANNAGE - SERVICE APRÈS-VENTE

**AMG**

**ALPES MAINTENANCE GAZ**

L'énergie est notre avenir, économisons-la !



Siège : 542, route de Thy - 74250 Viuz-en-Sallaz - ☎ 04 50 36 61 24

Succursale CHABLAIS : 819, avenue de Bonnatrait - 74410 Sciez - ☎ 04 50 36 61 16

Succursale ANNECY : 2, avenue du Pont de Tasset - 74960 Cran-Gevrier - ☎ 04 50 36 61 24

[www.alpesmaintenancegaz.fr](http://www.alpesmaintenancegaz.fr)



# CARROSSERIE DESBIOLLES

Toutes marques - VL - PL - Pare brise



☎ 04 50 03 09 86

Fax : 04 50 25 87 90

[carrosseriedesbiolles@orange.fr](mailto:carrosseriedesbiolles@orange.fr)

325, rue Pierre Longue - 74800 Amancy